



COMPTE RENDU DU CTL du 24 septembre 2020

Séance ouverte à 09h 00.

Étaient présents pour l'administration :

Mme GABELLE (présidente)
Mme LECHEVALIER
Mme GAYTON-SEGRET-
M LERAY
M CARRIZEY
Mmes FROMENT, et Mmes TOULZAC – (rédactrices).

Les organisations syndicales : CGT-SOLIDAIRES-FO-CFDT- CFTC.

L'ordre du jour était le suivant

- I – Approbation des procès verbaux :
CT du 18 juin 2020 (pour avis)
- II – Bilan 2019 de la formation professionnelle et plan départemental de formation professionnelle 2020 (pour avis)
- III- Modification des horaires d'ouverture au public : Centre des finances publiques de Cruveilhier, SIP-E de Saint Yrieix et SIP-E de Saint Junien (pour avis)
- IV – Centralisation du SIE de Limoges de la gestion des quitus fiscaux dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule dans un pays de l'Union Européenne (pour avis)
- V – Rapport d'activité 2019 DDFIP (pour information)
- VI – Observatoire interne 2019 (pour information)
- VII – Référent radicalisation (pour information)
- VIII- Questions diverses

Des déclarations liminaires ont été lues par les différentes OS
La déclaration liminaire de la CGT sera annexée au compte rendu.

La Présidente nous précise que certains points des liminaires seront traités dans l'ordre du jour.

Sur les points abordés, voici ses réponses :

Le port du masque et ses contraintes:

C'est l'application des directives données par notre direction générale.

La présidente reconnaît qu'il n'est pas facile de travailler avec toute la journée, mais qu'il faut appliquer la consigne pour éviter la contamination.

Le port du masque est obligatoire.

Nous n'avons pas pu communiquer à ce sujet avant de recevoir la circulaire.

Nous avons fait en sorte que vous soyez livrés avant le 1^{er} septembre.

On essaye de gérer le mieux possible. C'est toujours très compliqué.

L'incident du 11 septembre 2020 au troisième étage du site de Cruveilhier lié à un cas COVID :

Nous n'avons pas été bons en communication c'est indéniable.

L'urgence était de gérer la situation.

Il s'avère que l'entreprise de nettoyage a préféré fermer davantage de locaux. Nous ferons en sorte d'améliorer notre communication.

Les chefs de services ont reçu tout un protocole à mettre en place en cas COVID avéré.

L'urgence était de désinfecter les locaux, l'information a été donnée en décalage dans le temps aux membres du CHS.

Nous communiquerons mieux à l'avenir.

Les centres de contacts :

Les agents sont venus en renfort sur trois semaines et actuellement ils jouent les prolongations encore deux semaines. Sur Limoges ça mobilise 5 agents tous les jours.

Sauf erreur de notre part il y en a six (trois le matin et trois l'après-midi pour le SIP),

Le NRP :

Vous souhaitez avoir plus de précisions, dès que l'administration aura validée et dès que j'aurai des informations je communiquerai.

Suppressions d'emploi :

L'année dernière nous vous avons communiqué sur les trois prochaines années pour la DGFIP, pour la DDFIP pas d'information pour le moment.

Aucune information sur la déclinaison locale.

L'Intelligence artificielle :

C'est un outil de travail qui est censé nous aider et non remplacer l'agent.

Le gel du point d'indice :

Ce n'est pas une compétence départementale, et ne souhaite pas communiquer sur le sujet.

Sur la toiture de Cruveilhier

ou quand les shadocks cessent de pomper la boutique prend l'eau

La pompe n'était pas en service (elle était débranchée).

Les travaux ont pris du retard.

Le maître d'œuvre doit communiquer normalement début octobre.

Les bureaux endommagés seront réparés.

Visite du médecin de prévention dans certains bureaux de Cruveilhier :

Pour le cas COVID on ne l'a pas vu....

C'était une visite à son initiative, ce n'est pas l'administration qui la sollicitée.

Elle n'a pas précisé les services qu'elle voulait voir.

La direction n'a pas eu d'écho de cette visite.

I – Approbation des procès verbaux :

CT du 18 juin 2020 (pour avis) vote pour : FO et CFDT/CFTC , La CGT et Solidaires.

II – Bilan 2019 de la formation professionnelle et plan départemental de formation professionnelle 2020 (pour avis)

1578 jours de formation soit 2,86 jours par agent.

C'est stable par rapport à l'an passé.

En 2018 c'était exceptionnel (prélèvement à la source et sirhous).

La e-formation sur son poste de travail c'est compliqué, on est dérangé, on perd en qualité et le temps nous est compté.

Si vous en avez la possibilité, il faut s'isoler dans un autre bureau ou une salle.

Il serait bien de pouvoir télécharger la documentation de la e-formation.

A noter une hausse du nombre de préparants au concours (+56%).

La «participation à la préparation aux concours » donne droit à des autorisations d'absence pour l'agent dans certains cas. Il est demandé que le rappel soit fait aux chefs de services , et que ces derniers accordent ces autorisations.

Un grand merci à Evelyne Evans pour son investissement dans la préparation au concours de contrôleur première classe.

La présidente remercie l'ensemble de la formation professionnelle que ce soit pour les stages ou les concours.

Votes :

abstention : Solidaires, FO, CGT et CFDT/CFTC

La CGT réaffirme toute l'importance d'une formation professionnelle de qualité qui ne peut passer que par des moyens budgétaires et humains à la hauteur des enjeux. Notre abstention ne se justifie pas aujourd'hui par la remise en cause du travail des collègues de la formation professionnelle ou la qualité des formateurs mais par la dégradation des conditions de travail qui nuit gravement à la possibilité offerte aux agents de se former.

III- Modification des horaires d'ouverture au public : Centre des Finances Publiques de Cruveilhier, SIP-E de Saint Yrieix et SIP-E de Saint Junien (pour avis)

Selon notre direction il faut privilégier l'accueil sur rendez-vous, il faut réduire le créneau horaire car l'utilisateur se satisfait du téléphone et du e-contact

La CGT Finances Publiques dénonce la modification des horaires et craint que la pause méridienne se voit amputée pour certains agents concernés par des APRV sur le créneau de 12 :30.

La modification des changements d'horaires ce n'est pas par rapport à la crise sanitaire, c'était prévu avant.

La réception sur rendez-vous pendant la pause méridienne c'est pour faciliter l'utilisateur. L'organisation pour l'APRV physique ou téléphonique revient aux chefs de services.

Une réflexion est menée pour faciliter l'APRV téléphonique et fournir aux agents un téléphone portable.

Les relances :

C'est un problème chronologique c'est une première on tâchera de faire mieux l'année prochaine.

Les agents des SIP apprécieront.

Le télétravail :

sans dénigrer le travail fait par les collègues en télétravail, l'impact sur l'équipe restante est évident (d'accueil , téléphone...)

Votes :

contre : FO, CFDT/CFT, CCGT et SOLIDAIRES

Pour la CGT : À terme un accueil exclusivement sur rendez-vous : quid de l'équité de traitement du citoyen ou comment vider les centres des finances publiques de leurs usagers.

Pour la CGT cette organisation déconcentrée est la conséquence des suppressions d'emploi et du manque de moyen pour assurer les missions.

Le service public en milieu rural se trouve réduit à « peau de chagrin » et les populations mises devant le fait accompli.

Pour la CGT réduire les horaires d'ouverture au public ; seule solution donnée aux agents pour pouvoir assurer l'ensemble de leurs missions.

Toujours la même spirale, suppression d'emplois, missions sabordées, service public au rabais !!!

IV – Centralisation du SIE de Limoges de la gestion des quitus fiscaux dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule dans un pays de l'Union Européenne (pour avis)

La délivrance des quitus fiscaux : centralisation au SIE de Limoges mise en œuvre à compter du 1^{er} novembre.

Cela pourra se faire soit en dématérialisation sur les boîtes mails, soit sur rendez-vous avec remise des documents en mains propres ou par courrier.

Si le quitus est refusé, l'usager recevra un mail ou un courrier.

Pour la CGT il s'agit encore une fois d'une mission supplémentaire pour le SIE de Limoges sans les emplois qui vont avec.

Votes :

contre : FO,CFDT/CFTC, CGT et SOLIDAIRES

Pause aération des locaux à 11h 30 et reprise à 11h40

L'ensemble des OS, sur la proposition de la CGT demande de passer aux questions diverses après cette pause étant donné que la présidente devait s'absenter à 12:20

V Questions diverses :

Déménagement de la BCR ?

Ce déménagement est prévu pour accueillir la DIRCOFI afin qu'ils puissent se rapprocher du PCE et de la BDV. pour un pilotage unifié.

La responsable du service en a été informée durant l'été par mail.

Le nouveau bureau de la BCR sera rafraîchi (des devis sont en cours pour les travaux) il est moins spacieux mais suffisamment correct. L'installation ne se fera pas avant novembre.

Pour le bureau du GIR :

En ce qui concerne le bureau de Mme Gounaud.
Pour le moment elle n'est pas concernée.

Suite à une demande dans OSLO du 11 août restée sans suite nous relayons la demande d'installation de gel hydroalcoolique aux quatre entrées de l'immeuble de Cruveilhier munies de digicode et de boutons poussoirs.

Dans le contexte de crise sanitaire nous avons eu l'impression de demander la lune... affaire à suivre..

En ce qui concerne le « Mopieur » à l'accueil du SIP de Saint Junien , défaillant depuis bientôt un an les agents d'accueil sont contraints d'aller faire des photocopies à l'opposé de l'accueil sur un autre « MOPIEUR » qui sert à l'ensemble des agents (SIP, SIP-E et SIE) .

Réponse de Mme Lechevalier :

Il ne sera pas changé.

Pour l'instant la société n'est pas intéressée pour la reprise du matériel.

En bref, restez avec du matériel défaillant on verra plus tard.

Les points III et IV seront à nouveau présentés à la prochaine convocation du CTL,
Les autres points (Rapport d'activité 2019 DDFIP, Observatoire interne 2019, Référent radicalisation et questions diverses) feront l'objet d'un nouveau CTL le 2 octobre 2020, nous vous ferons un nouveau compte rendu dès la fin de la séance.

(n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des choses à faire remonter)

La séance est levée à 12 h 45

Les élus CGT FP 87 : Arnaud-Guilhem Fabry - Valérie Landuré – Vincent Vignaud



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : ☐ OUI ☐ NON

